

L'entreprise Ino-Rope passe la seconde

La société poursuit son chemin vers l'industrialisation. Après son déménagement dans la zone de Kersalé fin 2017, elle se recentre sur son cœur de métier : la fibre high-tech.

Entretien

Thibault Reinhart,
PDG d'Ino-Rope.

Ino-Rope poursuit sa mutation de la start-up vers l'entreprise industrielle ?

Après le déménagement de la société, de Kairos, au Moros, vers la zone de Kersalé fin 2017, notre principal travail en 2018 a été de structurer l'entreprise après la fusion avec notre boutique sur le site internet (shop.inorope.com). On a aujourd'hui trois pôles : technologie-innovation-recherche, développement-production et communication-marketing-commerce. Cette mutation était nécessaire pour rationaliser la production avec un vrai service commercial.

L'entreprise s'est fait connaître par son astucieuse poulie à axe textile, l'Ino-Block. Votre ambition alors était de lui faire une place au soleil dans la course au large. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nos poulies ont été le fer de lance d'Ino-Rope. Au début de la société, notre ambition était d'équiper tous les bateaux de la course au large. Mais il y a toujours un problème d'acceptation de concept, alors qu'aucune n'a cassé dans les courses. Certains n'y croient pas. On avait pourtant des poulies sur le bateau de Francis Joyon qui a remporté la dernière Route du Rhum en Ultime. Mais aujourd'hui, on a décidé de lever le pied sur la course au large. Ou tout au moins de ne se concentrer que sur les projets qualifiés.

Pour cibler quel marché ?

On travaille beaucoup pour le chantier RM Fora Marine, à La Rochelle, pour lequel on fait tous les cordages standardisés. Notre objectif en 2019 est de travailler avec plus de chantiers en Europe et, évidemment, de trouver des revendeurs pour nos poulies.

Cordages, poulies. Finalement, c'est quoi votre cœur de métier aujourd'hui ?



Thibault Reinhart (à gauche), PDG de la société Ino-Rope.

C'est l'intégration des fibres high-tech plus que les poulies. On est capable, pour des problématiques précises, de concevoir une solution textile et de la produire en série dans tous les secteurs. Notamment pour l'industrie. À l'instar de notre collaboration avec RM Fora Marine, le nautisme est un super laboratoire pour durcir nos processus à tous les niveaux, afin de pouvoir produire pour le secteur industriel.

En ciblant aussi le particulier ?

Fin 2017, on a sorti deux plus petites poulies pour aller sur le bateau de monsieur Tout-le-Monde. Elles sont assemblées par l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) de Concarneau, au Moros. On travaille avec eux depuis deux ans. C'est une vraie fierté. Et aussi une manière de produire en France et en circuit court.

Vous avez lancé une procédure après une contrefaçon de vos poulies à axe textile. Où en est-elle ?

On espère un jugement en notre faveur. Le brevet français a été tamponné en 2017. Le brevet européen

en mai 2018. Mais c'est très compliqué.

Fin 2018, vos innovations ont séduit le public européen...

Au salon de Mets 2018 à Amsterdam, on a présenté trois innovations produites dans nos ateliers depuis le début de l'année : la poulie ouvrante en axe textile qui permet de passer le cordage directement dedans ; une butée de drisse dont les coureurs raffolent puisqu'elle permet de hisser la voile un petit plus sur le mât ; et une cadène (point fixe sur un bateau qui accueille des cordages) en aluminium co-développée avec VMG, un bureau d'études suisse, pour laquelle on a reçu une mention spéciale.

Et l'industrie ?

On continue de travailler sur nos lignes de mouillage. Il y a deux ans, nous avons répondu à une problématique sur l'archipel des Glénan classé en zone Natura 2000. Les chaînes de mouillage traditionnelles en métal abiment les fonds. On en a remplacé une douzaine par du textile à l'été 2017. Elles ont fait un deuxième été

avec succès. On voit que les herbiers repoussent. Il faudra attendre encore un an pour que nos chaînes soient estampillées Natura 2000. Au bout, il y a un marché du mouillage énorme. Dans le Finistère et dans le monde...

À Lesconil, nous avons également reconstruit tout le parc d'Algolesko avec du textile pour leur production d'algues. Nous collaborons aussi, au niveau des cordages, sur un gros projet Airbus, Airseas, dont le but est de développer un kite pour les cargos afin qu'il puisse utiliser la force du vent pour avancer. Si le projet marche, l'entreprise changera de dimension.

Recueilli par
Catherine GENTRICK.

Ino-Rope, 24, rue Jacques-Noël-Sané, dans la zone d'activités de Kersalé, dans un bâtiment de 1 800 m² dont 800 m² pour la production. Onze bureaux sont proposés à la location pour accueillir des entreprises, à la manière d'une pépinière. Ino-Rope a réalisé un chiffre d'affaires de 500 000 € en 2018 et compte une quinzaine de salariés.

On a aimé

Des colonnes semi-enterrées à Kerandon



CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Depuis la fin de semaine dernière, trois colonnes semi-enterrées ont été installées par les services de Concarneau Cornouaille agglomération, dans le quartier de Kerandon.

Au total, cinq unités seront installées, dans le cadre du projet de rénovation du quartier. Ce nouveau dispo-

sitif, qui sera opérationnel dans quelques semaines, remplacera les conteneurs roulants. Les habitants pourront y déposer les emballages et papiers recyclables (tri) ; les verres, bouteilles, pots et bocaux ainsi que déchets ménagers non recyclables.

Vu sur Le Net

Des tomates, oui, mais à quel prix ?

Jeudi, à l'occasion du conseil communautaire, les élus ont validé l'étude de faisabilité pour le raccordement de serres agricoles à l'incinérateur de Concarneau, joliment appelé usine de valorisation énergétique des déchets. « Un beau projet », se sont réjouis les élus, porté par le groupe agroalimentaire Savéol, avec la clé la création potentielle de 120 emplois.

Mais un projet pas au goût de tout le monde. Notamment des membres de Zéro Waste (zéro déchet) Cornouaille qui ont vu rouge, et qui n'ont pas hésité à réagir vertement. « Au lieu de manger des légumes de saison et de réduire nos déchets, il vaut mieux cultiver des tomates en hiver avec l'incinération, a ainsi ironisé l'association sur sa page Facebook. 'C'est un très beau projet', comme le dit Concarneau Cornouaille agglomération. Enfin, si on oublie les 9 000 tonnes de mâchefers et les 2 150 tonnes de déchets ultimes dangereux que produit l'incinérateur de Concarneau tous les ans. »

Afin d'interpeller les élus, l'association a conclu son post par une question : « Êtes-vous au courant de l'urgence environnementale ? »

Justice

Ivre au volant, il récidive et voit son permis annulé

Il est 5 h du matin, le 21 juillet 2018, quand les policiers voient un véhicule circuler sans éclairage de la plaque d'immatriculation. Ils arrêtent le véhicule, mais le conducteur est en état d'ivresse manifeste. Il présente une alcoolémie de 1,66 g d'alcool par litre de sang.

Hier, à l'audience au tribunal correctionnel de Quimper, le prévenu de 26 ans explique qu'il sortait de discothèque et voulait se rendre à Fouesnant, où il réside.

Le jeune homme en est à sa troisième condamnation pour conduite en

état alcoolique, outre d'autres condamnations à son casier. Cette récidive lui vaut une annulation de son permis de conduire.

La procureure requiert à son encontre une peine de deux mois d'emprisonnement, une interdiction de repasser son permis de conduire pendant six mois et la réalisation d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

Le tribunal le condamne à 90 jours amendes à 10 € et l'interdiction de repasser son permis pendant une période de huit mois, outre le stage.

Concarneau en bref

Saint-Joseph : Marcel Dinahet intéresse les élèves



Vincent Cabillic, Marcel Dinahet et Xavier Rebillard ont présenté l'exposition aux élèves.

Les collégiens et lycéens de Saint-Joseph ont eu une belle surprise en découvrant l'exposition de Marcel Dinahet, artiste vidéaste, venu à leur rencontre jeudi.

Invité par le professeur d'arts plastiques, Vincent Cabillic, l'artiste a présenté son travail aux élèves dans la salle de conférences de l'établissement. « L'exposition reste une quinzaine de jours pour que tous les élèves puissent en profiter, glisse l'artiste. J'ai réalisé un plan séquence de

cinq minutes en 2013, au cimetière de bateaux de Landévennec, avec des navires tous en attente de se faire détruire. »

Marcel Dinahet œuvre régulièrement à Ouessant, dans une résidence d'artistes auprès de l'association Finis Tearé. Il a accroché au mur quatre grands clichés tirés de ses vidéos, pour que tout le monde observe comment les bateaux sont installés et même brûlés.

Konkerne solidarité lance son opération sac

Samedi, l'association Konkerne solidarité lance son opération sac. Avec elle, les visiteurs de ses locaux pourront avoir un sac de trente litres fourni par ses soins, pour l'achat de vêtements. Ce sac coûtera 5 €, tandis que le deuxième sera à 50 %.

Un sac de cinquante litres sera également proposé pour 8 € et le deuxième sera aussi à 50 %. Les vêtements

enfants auront 70 % de rabais sur les achats et la structure fera 20 % de réduction sur les jouets.

Les livres, les tableaux, les meubles et la brocante auront des prix cassés de 50 %.

Samedi 9 mars, dès 10 h, à la zone du pont du Moros. Entrée gratuite.

Colette Vlérick en dédicace vendredi

L'auteure Colette Vlérick sera en dédicace, dans la nouvelle boutique du Livre et la plume, vendredi, de 10 h à 17 h 30. Son nouveau roman, *Dans la lumière de Pont-Aven*, chez Calmann-Lévy, est sorti en février. En 1880, Mary-Ann, jeune artiste peintre new-yorkaise, s'installe dans le village de Pont-Aven, bientôt rejointe par sa cousine anglaise Victoria, passionnée d'aquarelle. Ensemble, elles transforment leur résidence, surnommée Belle-Ombre, en une pension pour artistes et en lieu d'exposition. Elles attirent de nombreux prétendants chez les artistes, mais aussi parmi les jeunes pêcheurs.



Colette Vlérick.

Une soirée pour les enfants du Niger, au Cac



Anne Sorgues animera le concert gospel, samedi.

Samedi, au Cac, l'association Mil espoir mille savoir organise une soirée pour soutenir la scolarisation des enfants nomades WoDaaBe du Niger. Une action entamée il y a treize ans et qui permet à 200 enfants d'être scolarisés du primaire au lycée.

Accès à Internet, équipement des classes en tablettes, apport en eau potable et électrification des bâtiments sont autant d'actions menées par les bénévoles de Jean-Yves Redon.

Un repas exotique, suivi d'un concert du groupe vocal mené par Anne

Sorgues ont été retenus. « Des femmes et des hommes passionnés par le chant partagent les valeurs véhiculées par cette musique si profonde et entraînante qu'est le gospel : joie, espoir, partage, lâcher-prise et confiance », souligne Anne Sorgues.

Il reste encore quelques places pour le repas. Quant au concert, la billetterie restera ouverte au Cac.

Samedi 9 mars, repas et spectacle, 25 € ; spectacle, 15 € ; -12 ans, gratuit. Repas à 19 h, spectacle à 21 h.

Cinéma

Concarneau - Cinéville, Le Poteau Vert - Rue de Colguen
Alita : battle angel: 20 h 40.
All inclusive : 13 h 50, 18 h 30.
Dragons 3 : le monde caché: 14 h 05, 16 h.
Grâce à Dieu : 15 h 50, 18 h 10.
Jusqu'ici tout va bien : 16 h 30, 18 h 20, 20 h 10.
Le chant du loup : 13 h 40, 18 h 05,

20 h 20.
Nicky Larson et le parfum de cupidon : 18 h 45.
Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ? : 16 h 10, 20 h 50.
Ralph 2.0 : 14 h 15, 16 h 20.
Tout ce qu'il me reste de la révolution : 14 h.
Une intime conviction : 20 h 30.



« Grâce à Dieu », de François Ozon.

CRÉDIT PHOTO : MARS FILMS